الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MISSION PERMANENTE
AUPRÈS DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES
ET DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES
EN SUISSE

البعثة الدائمة
لدى مكتب الأمم المتحدة
والمنظمات الدولية بسويسرا

Déclaration de la Délégation algérienne

Vingtième session du groupe de travail sur l'Examen Périodique Universel

EPU de la Bosnie-Herzégovine

05/11/2014

Monsieur le Président ;

Ma délégation souhaite une chaleureuse bienvenue à la délégation de la République de Bosnie-Herzégovine et la remercie pour la qualité de sa présentation.

L'Algérie se félicite des avancées enregistrées par la Bosnie-Herzégovine en matière des droits de l'homme, avec la ratification de plusieurs instruments juridiques internationaux, entre autres, la convention relative aux droits des personnes handicapées. La Bosnie-Herzégovine a créé un conseil pour l'enfance en 2013 qui veille à la bonne mise en œuvre des clauses de la convention sur les droits des enfants. Les programmes scolaires ont été adaptés afin de répondre aux besoins des minorités et afin d'assurer une meilleure intégration des enfants appartenant à des minorités nationales.

L'Algérie salue les résultats obtenus en matière de l'égalité des sexes, notamment en ce qui concerne la représentation dans la conception des politiques et la prise de décisions à tous les niveaux de l'administration. Un quota de 40 % de femmes a été introduit dans la loi électorale.

L'Algérie souhaiterait faire les recommandations suivantes à la République de Bosnie-Herzégovine :

- Améliorer les programmes de formation en matière des droits de l'homme, notamment ceux destinés aux juges et aux agents des forces de sécurité ;

- Renforcer les mesures visant à établir la confiance entre les communautés religieuses du pays;

Je vous remercie, Monsieur le Président.